



Le directeur général



Secrétaire général

Ref. Ares(2021)6135650 - 08/10/2021

Plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes III — 2021-2025
Plan de mise en œuvre au niveau national — CLIP¹ Gabon

1. Contexte de l'action de l'UE en faveur de l'égalité des femmes et des hommes et de l'autonomisation des femmes dans le pays

En ligne avec le **Programme Indicatif Multi-annuel** (PIM) élaboré par la Délégation de l'UE pour la période 2021-2027, et avec la Feuille de route pour l'engagement de l'UE avec la société civile 2019-2022, le CLIP Gabon a été conçu sur la base d'un **profil genre**, élaboré en 2017 et mis à jour en juin 2021, et nourri par les informations des Organisation de la Société Civile (OSC) et par d'autres analyses des Etats Membres (EM) et des Nations Unies (ONU).

Il convient de rappeler que l'Etat gabonais est très engagé sur le plan institutionnel et des politiques publiques pour atteindre l'ODD 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »: en effet, la Constitution gabonaise promeut l'égalité et la protection contre la discrimination fondée sur le sexe et une Stratégie Nationale d'égalité et d'équité entre les sexes (SNEEG) a été adoptée en 2010. Cependant, les résultats sont encore mitigés. L'ancrage des valeurs traditionnelles rend difficile la conciliation avec la législation nationale, en entravant souvent l'accès à la justice pour les femmes et en favorisant la violation de leurs droits. **Violences sexuelles et harcèlement** sont monnaie courante au Gabon. Longtemps tabou, maintenant punis par la loi, dans les faits, la pratique demeure difficile à combattre car le non-respect de cette loi est quasi-généralisé. Les femmes sont **plus susceptibles d'être au chômage** et sont exclues de certains secteurs économiques considérés à « vocation masculine ». En mars 2021, le Gouvernement gabonais a adopté trois projets de loi visant à renforcer l'égalité entre hommes et femmes, à éliminer la violence à l'égard des femmes et à supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes. Bien que le Gabon ait l'un des taux les plus élevés d'enseignement primaire, la plupart des enfants entrent dans le système éducatif, mais tous ne le terminent pas, et **les femmes sont moins susceptibles de devenir alphabétisées que les hommes**. Les **grossesses précoces** ont un impact négatif sur la scolarité puisque plus de 50% des élèves-mères redoublent ou abandonnent l'école.

Le PIM se base sur le *Plan stratégique Gabon émergent 2025* (PSGE 2025) et a été élaboré suite aux consultations avec les partenaires nationaux, les EM, les partenaires européens et internationaux et la société civile du Gabon. Plus de 80 OSC ont été consultées d'abord à travers un questionnaire en ligne, et 45 ont participé à une séance de consultation en ligne et en présentielle, et les suggestions ensuite partagés parmi les participants. L'intégration du genre a été correctement assurée lors de son processus d'élaboration à travers les consultations avec la société civile, dont les organisations des femmes et les organisations de jeunesse. Plusieurs échanges à haut niveau ont eu lieu en janvier 2021 entre la Cheffe de Délégation et les principaux Ministres, dont la Ministre des Affaires Sociales et des Droits de la

¹ Acronyme anglais pour Country Level Implementation Plan

Femme, avec qui les principales priorités du Gouvernement et du PIM ont été discutées. Les résultats de toutes ces consultations ont nourri le PIM et le CLIP.

Le PIM couvre trois domaines prioritaires: 1) Transition verte, 2) Croissance durable et emplois verts, 3) Gouvernance, complémentaires les uns des autres, pour permettre d'accompagner le Gouvernement dans la diversification de l'économie tout en gardant la vision d'une économie durable dans une société plus équitable. L'Union européenne veillera à ce que l'inclusion des femmes soit garantie dans tous ses programmes de protection de l'environnement et de gestion et valorisation de l'environnement de manière globale et, en général, dans toutes les actions relevant de la Team Europe Initiative (*Priorité 1 Transition verte*). La Délégation veillera à ce que les activités de la BEI au Gabon à travers les garanties et prêts octroyés pour des infrastructures de protection de l'environnement et d'adaptation au climat, puisse réellement avoir des composantes genre spécifiques. Elle cherchera et encouragera les carrières féminines pour réussir la transition énergétique et contribuera à garantir l'accès aux ressources financières et productives pour les femmes (*Priorité 2 Croissance durable et emplois verts*). Le plaidoyer auprès du gouvernement sera constant afin que la législation soit traduite en directives gouvernementales, en allocations budgétaires et en normes de contrôle pour remédier à l'inégalité hommes-femmes. En partenariat avec la société civile, l'Union européenne encouragera la lutte contre les discriminations de genre et les droits politiques et économiques des femmes, proposera aux autorités compétentes un accompagnement sur la mise en œuvre et un appui à la concrétisation des trois nouvelles dispositions prises en 2021 par le gouvernement pour assurer l'égalité de genre (*Priorité 3 Gouvernance*). L'accès aux outils numériques et leur utilisation pour et par les femmes sera traité de manière transversale.

Selon de nombreuses études, jusqu'à présent, les femmes participent beaucoup moins que les hommes à la vie publique, politique, économique et associative au Gabon.

La période de transition politique actuelle se traduira par une réforme de la constitution en 2024 mais il est trop tôt pour dire si cela pourrait impacter l'engagement du Gabon en faveur de l'égalité des femmes et des hommes. On peut noter que la représentativité ministérielle des femmes a un peu régressé (de 13 sur 46 (28%) on a 7 sur 27 (26%)).

L'ambition féminine de participation à l'activité politique se base sur un cadre juridique étoffé :

- la Constitution Gabonaise ;
- la loi n°09/2016 du 05 septembre 2016 fixant le quota d'accès des femmes et des jeunes aux élections politiques et des femmes aux emplois supérieurs de l'État, afin de favoriser une meilleure représentativité des femmes dans les instances de prise de décision ;
- le Plan d'Action National pour la Paix du Gabon 2020-2023 sur la Résolution 1325 ;
- l'article 55 de la Charte de la Transition, d'autre part,.

Cette volonté participative des femmes, devra s'accompagner de mesures de soutien, celles-ci manquant cruellement de connaissance civique comme l'attestent les réunions tenues à la Délégation sur ce thème. Cette accompagnement permettra aux femmes de contribuer pleinement à la transition politique du pays et à une ouverture démocratique. Le chemin vers l'égalité des sexes au Gabon reste un défi qui nécessite une attention constante, pour préparer un avenir plus équitable et inclusif.

2. Domaines thématiques d'engagement et objectifs sélectionnés

Les femmes sont des acteurs clés de changement. Néanmoins, sur le plan individuel, le faible niveau d'instruction entraîne un manque d'information, de confiance en soi et une position défavorable, éloignée des lieux de prise de décision. Dans la vision du partenariat UE/Gabon exprimée dans le PIM, les femmes verront leur rôle reconnu, à la fois dans le secteur informel et formel des activités économiques, et pourront jouir d'une majeure autonomie. Sur la base du contexte spécifique du Gabon, de nombreuses actions seront proposées dans le PIM, dans les domaines de l'agriculture, de la forêt, de la transformation industrielle, de la formation professionnelle et de l'autonomisation financière. La Délégation veillera à ce qu'au moins 85 % de toutes les nouvelles actions dans les 3 domaines du PIM considèrent l'égalité entre les femmes et les hommes comme un objectif significatif (marqueur genre 1) ou principal (marqueur genre 2).

Le respect des territoires autochtones et des systèmes de gouvernance communautaires est un puissant moyen de conservation des biens communs tels les forêts et autres écosystèmes. L'Union européenne envisage un renforcement du rôle des femmes dans ces systèmes. A cette fin, les projets issus du PIM Gabon appuieront les changements dans les politiques et les législations. L'intégration du genre (*gender mainstreaming*) dans les priorités 1 et 2 assurera que des mesures de protection des biens communs et l'accès des femmes aux terres communautaires soient prises ainsi que des mesures de promotion pour l'accès au foncier. Dans la priorité 3, la Délégation renforcera les capacités d'intervention et de gestion des OSC engagées dans la promotion des droits de l'homme, soutenant des actions spécifiques de lutte contre les violences physiques, psychologiques et les stéréotypes de genre.

Les «domaines d'engagement»² sélectionnés :

1. Garantir l'absence de toute formes de violence de genre;

Objectifs thématiques spécifiques

- La législation existante est mise en œuvre
- Contrôle total sur la sexualité et les droits sexuels et reproductifs et décision libre en la matière
- Collecter et utiliser des données de qualité, désagrégées et comparables au niveau mondial sur la VBG
- Les OSC, les organisations de défense des droits des femmes ont une influence sur l'élimination de la violence liée au sexe.

2. Promouvoir les droits économiques et sociaux et l'autonomisation des filles et des femmes

Objectifs thématiques spécifiques

- Réduction des disparités entre les sexes en matière d'inscription, de progression et de rétention à tous les niveaux de l'éducation et de la formation tout au long de la vie
- Accès à l'entrepreneuriat, y compris aux moyens de subsistance alternatifs, à l'économie verte et circulaire.

3. Relever les défis et exploiter les possibilités offertes par la transition verte et la transformation numérique

Objectifs thématiques spécifiques

- Participation accrue aux processus décisionnels sur les questions d'environnement et de changement climatique.
- Accès à l'entrepreneuriat, participation et amélioration de l'accès aux emplois, aux opportunités d'entrepreneuriat et aux moyens de subsistance alternatifs dans l'économie verte et circulaire.
- Accès aux outils numériques et à leur utilisation pour et par les femmes à part entière et sur un pied d'égalité.

L'UE et ses Etats membres intégreront le genre de manière transversale dans leurs projets, tout en continuant à mettre en œuvre des projets genre spécifiques. De même, l'amélioration du système de collecte de données de qualité, de la désagrégation par genre sera intégrée dans les différentes actions et pour tous les domaines.

Le dialogue, la coopération et l'interaction avec les OSC et les organisations de femmes seront intensifiés. Le soutien aux OSC sera assuré par des appels à propositions, qui cibleront surtout les organisations qui font avancer les droits des filles et des femmes, en soutenant leurs capacités et la mise en réseau aussi à niveau de la région.

L'ambassade de France, dans la continuité du centre de ressources et d'appui à la société civile (AZOBE) de l'Institut Français du Gabon, cofinancé par de la délégation de l'UE, financé en 2022, un projet d'appui à la société civile à travers le fonds PISCCA (Projets Innovants de la Société Civile et Coalition d'Acteurs) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Il visait à renforcer les capacités des organisations de la société civile gabonaises au profit d'une citoyenneté inclusive par le biais d'Appel à Proposition (AàP), de formations et d'ateliers collaboratifs axés sur le genre, la jeunesse

²Présentés dans la partie II du document de travail des services de la Commission sur le plan d'action III (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52020SC0284>)

et le digital. Ainsi l'apport du numérique dans la stratégie de plaidoyer des OSC, notamment dans la lutte contre les violences basées sur genre est un axe fort des projets attendus. Dans le cadre de cet Appel à propositions, 19 microentreprises ont vu le jour.

La coopération sera encouragée aussi avec l'Agence Française de Développement (AFD) qui, chaque année, organise un événement culturel sur une thématique de genre.

Dans le cadre du domaine d'engagement 1, fin 2023, deux projets sont en cours de contractualisation financés sur la ligne Thématique OSC (montant total de 1 050 000€) :

1. Agir Ensemble pour les Droits Humains (AEDH) (OSC française) avec 1 co-demandeur ReFlet (OSC gabonaise) pour un montant 700 000€, intitulée : « ACT-VBG : Agir Contre Toutes les formes de Violences Basées sur le Genre »

2. Arc en ciel, OSC gabonaise pour un montant de 350 000€, intitulée : « Tous unis pour l'élimination des violences familiales et sexuelles faites aux enfants, en favorisant une meilleure protection et une profonde transformation de la condition des jeunes au Gabon »

Les deux autres domaines d'engagement devraient être couverts par le PAA 2022, dont la convention de financement est bloquée pour des raisons liées au changement de régime et par le PAA 2023 qui sera présenté début 2024 pour adoption par le Collège.

3. Actions ciblées en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et de l'autonomisation des femmes

Pour le domaine d'engagement 1 :

- Soutien aux actions politiques, législatives, judiciaires pour garantir le respect des normes adoptées qui favorisent l'égalité entre les hommes et les femmes
- Soutien aux actions de la société civile menées par des associations agissant en tant qu'agents du changement pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes
- Soutien à l'éducation étendue et actions de sensibilisation pour faire évoluer les comportements concernant la violence sexiste, en associant les garçons, les hommes et les communautés à ces efforts
- Soutien à l'accès aux services de santé sexuelle de qualité et actions pour favoriser la réduction des inégalités dans l'accès aux centres de santé, particulièrement en milieu rural

Pour le domaine d'engagement 2 :

- Soutenir la formation professionnelle des jeunes et des adultes permettant aux femmes et filles de devenir des vecteurs de changement
- Former les enseignants de la filière formation professionnelle
- Favoriser l'accès et la formation des jeunes et des femmes aux professions « vertes » et « verdissantes »

Pour le domaine d'engagement 3 :

- Appuyer les ONG de femmes et les autorités locales à identifier et développer des projets de développement participatif dans une logique de gouvernance locale transparente, dans les domaines de la transition verte et de la gestion des ressources naturelles
- Appuyer les exploitations agricoles à la périphérie des centres urbains pour une promotion de l'agriculture entrepreneuriale, respectueuse de l'environnement et participée par les femmes
- Assurer la formation et l'appui technique des artisans femmes et hommes et améliorer leur accès aux technologies
- Soutien aux incubateurs plus engagés dans le numérique développés par les femmes

Le projet PISCCA, que l'ambassade de France présentera vers la fin d'année 2021 à son département de tutelle, permettrait de soutenir financièrement par le biais d'AàP des OSC œuvrant en faveur de l'égalité femmes-hommes et dans la lutte contre les violences basées sur le genre, l'accès à la santé sexuelle reproductive de qualité étant un axe fort de stratégie de la France en matière d'égalité de genre.

4. Engager un dialogue en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'autonomisation des femmes

Au cours des prochaines années, la Délégation de l'UE et les Etats-membres, en particulier la France, le seul EM qui met en place un programme de coopération dans le Pays, poursuivront et renforceront leur dialogue en faveur de l'égalité des genres avec le Gouvernement gabonais. Ce dialogue aura lieu lors des échanges multilatéraux à haut niveau tels que les rencontres dans le cadre du partenariat post Cotonou. Il sera soulevé lors des échanges bilatéraux entre les Ambassadeurs européens et le Gouvernement gabonais, notamment dans le cadre des négociations ou discussions précédant la finalisation des cadres de partenariat bilatéraux fixant les grands axes de coopération pour les années futures. Ce sont autant d'occasions d'aborder l'égalité des sexes, les droits des femmes, l'autonomisation économique des femmes et leur participation dans les instances de décision à tous les niveaux.

S'il n'existe pas de cadre formalisé de rencontres entre les partenaires et les organisations de la société civile spécialisées dans la promotion des droits des femmes, ces rencontres ont néanmoins lieu à certaines occasions, que ce soit dans le cadre de la mise en œuvre de projets ou d'organisation d'événements tels que les journées internationales. La Feuille de Route Société Civile prévoit d'accorder une attention particulière aux organisations de défense des droits des femmes dans le renforcement de notre dialogue avec la société civile en général.

5. Activités de sensibilisation et autres activités de communication/diplomatie publique

Des événements de haut niveau sur l'égalité entre les femmes et les hommes seront prévus au cours de la période 2021-2025, tels que des tables rondes, interviews radio et télé avec des OSC qui travaillent dans le domaine, ainsi que des campagnes publicitaires. Les journées internationales emblématiques telle que le 8 mars (journée internationale des droits des femmes), le 17 avril (journée nationale de la femme gabonaise), le 15 octobre (journée internationale de la femme rurale) et le 25 novembre (journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes) pourront être l'occasion pour la Délégation, conjointement avec les Ambassadeurs des EM, de lancer sur les réseaux nationaux des messages de sensibilisation, accorder des interviews ou participer à des débats télévisés.

La Délégation de l'Union européenne pourra encore renouveler des campagnes de communication par le biais d'ambassadeurs de bonne volonté, similaires à celles déjà réalisées en 2020 et 2021 pour, conjointement avec les EM, développer et participer à des actions collectives autour des enjeux de l'égalité hommes-femmes.

6. Facilité de coopération et/ou ressources financières allouées pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes III

L'UE a prévu la mise en place d'une « facilité d'assistance technique » pour Développer le secteur privé à travers des formations et des ateliers organisés pour les jeunes et les femmes entrepreneuses. Aussi la nouvelle allocation des lignes thématiques OSC ciblera spécifiquement les organisations et les réseaux des femmes qui travaillent dans les 3 domaines de priorité du PIM.

Date: 13 12 2023

Signature de la Cheffe de Délégation: e-signed, Cécile Abadie